

CATALOGUE DE FORMATIONS

Organisme de formation agréé par le Ministère de l'Intérieur

Démarrez votre mandature
dans les meilleures
conditions,
Formez vos équipes sans
frais pour votre collectivité
grâce au DIF !



CONTACTEZ-NOUS

06 22 76 48 77

14B rue Lafayette
25 000 BESANCON

info@strategie-publique.com



LAURE LOURMIÈRE

*Directrice et consultante
chez Stratégie et Gestion
Publiques*

UNE ÉQUIPE D'EXPERTS

Notre équipe s'appuie sur des experts en interne, mais également en externe, ce qui en fait une **équipe réactive avec des compétences polyvalentes**.

Nous avons pour priorité de vous former à la gestion des collectivités locales et au management de leurs équipes. Nos experts sauront vous former et vous accompagner sur une pluralité de thématiques qui sont au cœur de votre quotidien telles que : le management, le pilotage de projets, l'accompagnement au changement, ou encore le pilotage de la performance !

Au fil des ans, notre expertise sur ces différentes dimensions s'est en effet considérablement renforcée. Aujourd'hui, notre ambition est de se saisir de l'ensemble de nos acquis pour vous apporter les outils, les connaissances ainsi que l'ensemble des réponses qui vous seront nécessaires.

NOTRE ÉQUIPE

UNE ÉQUIPE COMPLÉMENTAIRE ET PLURIELLE

Notre équipe aux profils riches est complémentaire. Nous vivons notre métier avec envie et passion. Nous avons à cœur, le temps d'une action, de vous accompagner dans une **démarche d'apprentissage et de développement personnel**. Nous connaissons ainsi votre quotidien, nous maîtrisons vos problématiques et nous sommes en mesure de vous apporter des **solutions efficaces et innovantes**.

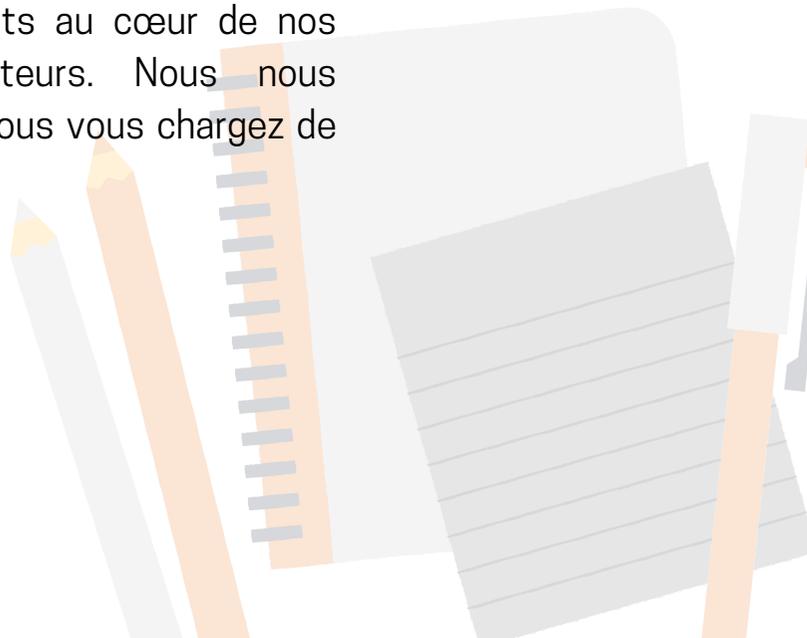
QUI SOMMES-NOUS ?

Un cabinet de conseil créé en 2004 dans la volonté d'accompagner le pilotage de l'action publique des collectivités territoriales et des services de l'Etat.

Au fil des années, nous avons développé notre expertise autour de notre identité et nos valeurs :

- De l'**authenticité** dans que nous sommes
- De la **simplicité** dans ce que nous faisons et dans nos interactions
- De la **curiosité** au cœur de ce qui nous anime

NOTRE PÉDAGOGIE



ACTIVE, ORIENTÉE VERS NOS STAGIAIRES

Nous laissons de la place à l'échange et positionnons les participants au cœur de nos interventions comme acteurs. Nous nous chargeons du scénario et vous vous chargez de l'interprétation !

ADAPTÉE, ORIENTÉE BESOINS

Nous nous adaptons à vos besoins et à vos enjeux. Tant par notre ingénierie que par notre langage et nos comportements, nous recherchons la justesse dans nos actions pour que chaque participant reparte avec des besoins satisfaits et des apports actionnables dans leur quotidien.

EXPÉRIENTIELLE, ORIENTÉE VERS NOS STAGIAIRES

Nous aménageons nos actions de formation en alternant des temps d'ateliers propices à la mise en situation ou à de la réflexion collective, et des temps de débriefing type formatif. Nous alternons pratique et théorie.

DYNAMIQUE, ORIENTÉE MOBILISATION

Nous animons réellement nos actions en ne nous basant pas uniquement sur la transmission orale d'un support écrit ! Interaction, questionnement, jeu, facilitation... sont nos ingrédients pour une pédagogie énergisante.



DES APPROCHES INNOVANTES

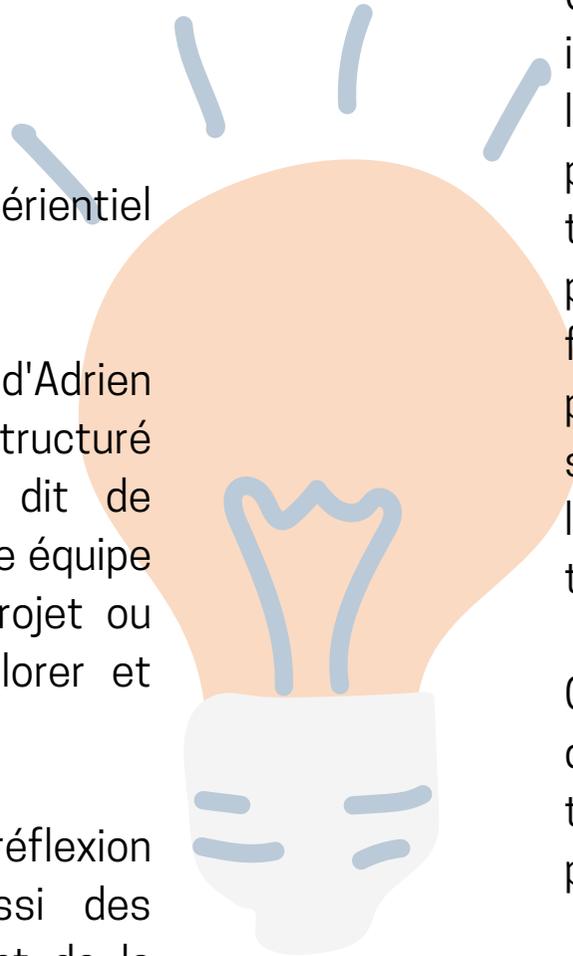
Réinventons les modes de collaboration au sein des collectivités locales !

L'ATELIER DE CODÉVELOPPEMENT

C'est un outil d'apprentissage expérientiel fondé sur l'intelligence collective.

Dans le respect de la méthodologie d'Adrien Payette et de Claude Champagne, structuré en 6 étapes, ce format court, dit de consultation, permet de mobiliser une équipe autour d'une problématique, d'un projet ou d'une expérience vécue pour l'explorer et faire émerger des solutions.

Au-delà d'une dynamique de réflexion collective, ces ateliers sont aussi des espaces propices au développement de la cohésion d'équipe et à l'adoption de réflexes apprenants.



LE COACHING

C'est une forme d'accompagnement individuel avec pour finalités le cheminement, la révélation de talents et le développement personnel en regard d'objectifs et d'axes de travail préalablement identifiés. Nous vous proposons un accompagnement sous la forme d'une série d'entretiens de 2 à 3h sur place ou en distanciel. Le nombre d'entretien sera fixé avec vous dès le démarrage de l'accompagnement, à l'issue d'un entretien tripartite.

Complémentaire à nos autres formes d'accompagnement, le coaching permet de travailler à l'expression de votre plein potentiel !

SOMMAIRE

-
- 1 ENGAGER ET MOBILISER DURABLEMENT UNE ÉQUIPE
 - 2 PILOTER LA GESTION FINANCIÈRE DE VOTRE COLLECTIVITÉ
 - 3 SAVOIR GÉRER UN CONFLIT
 - 4 L'EXERCICE DE LA FONCTION D'ÉLU LOCAL
 - 5 METTRE EN PLACE LA DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE
 - 6 RÉUSSIR SA COMMUNICATION SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX
 - 7 CONNAÎTRE LES RÈGLES DE RÉDACTION D'UN DISCOURS
 - 8 DÉVELOPPER LE TOURISME SUR SON TERRITOIRE
 - 9 AMÉLIORER SA PRISE DE PAROLE EN PUBLIC
 - 10 METTRE EN PLACE UN PROJET
 - 11 LES ENJEUX ADMINISTRATIFS DE LA GESTION DES CIMETIÈRES
 - 12 LES RELATIONS ÉLUS/AGENTS AU SERVICE DE LA GOUVERNANCE DES COLLECTIVITÉS LOCALES
 - 13 MAÎTRISER LE STATUT D'ÉLU D'OPPOSITION
 - 14 DÉVELOPPER SON LEADERSHIP
 - 15 MAÎTRISER LES FONDAMENTAUX DE L'URBANISME
 - 16 RÉUSSIR SON PROJET DE TERRITOIRE
 - 17 MAÎTRISER LES FONDAMENTAUX DE LA GESTION PUBLIQUE LOCALE
 - 18 LA RELATION TRIPARTITE : ÉLUS, CABINET, ADMINISTRATION
 - 19 METTRE EN PLACE UN AUDIT AU SEIN DE MA COLLECTIVITÉ
 - 20 RÉPONDRE AUX CONTRAINTES BUDGÉTAIRES : L'OPTIMISATION DES ORGANISATIONS
 - 21 MANAGEMENT DU RENOUVEAU : ADOPTER UNE STRATÉGIE D'ACCOMPAGNEMENT DES TRANSFORMATIONS
 - 22 MOBILISER LES FONDS EUROPÉENS
 - 23 MANAGEMENT INNOVANT DES PROJETS DE TERRITOIRE : LES APPORTS DU DESIGN
 - 24 INSTALLER UNE ORGANISATION HYBRIDE QUI S'ADAPTE AUX NOUVEAUX ENJEUX
 - 25 LA GESTION DES ESPACES NATURELS ET DE LOISIR
 - 26 BIEN PRÉPARER ET METTRE EN ŒUVRE UNE MODIFICATION D'UN DOCUMENT D'URBANISME
 - 27 CONSTRUIRE SA STRATÉGIE D'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET LA TRADUIRE DANS SES DOCUMENTS D'URBANISME
 - 28 LA QUESTION DU DÉVELOPPEMENT DURABLE DANS L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET LES DOCUMENTS D'URBANISME
 - 29 LES FONDAMENTAUX DU CCAS
 - 30 RÉUSSIR SA COMMUNICATION FINANCIÈRE FACE AUX NOUVEAUX DÉFIS
 - 31 L'ÉVALUATION À MI-MANDAT
 - 32 POUR UNE ACTION PUBLIQUE PERFORMANTE ET RESPONSABLE : LES FONDAMENTAUX DE LA RSC/E

ENGAGER ET MOBILISER DURABLEMENT UNE ÉQUIPE



OBJECTIFS

- 1- Prendre du recul pour maîtriser les enjeux du travail d'équipe sur la durée du mandat
- 2- Connaître la place et la vocation des principaux acteurs de la collectivité et de son environnement
- 3- Maîtriser les principes fondamentaux de relations interpersonnelles fructueuses
- 4- Faire travailler les équipes en bonne intelligence
- 5- D'adopter la juste posture en fonction des circonstances et des objectifs

Durée : 7 à 20h

(possibilité d'accompagnement dans la première mise en pratique)

Coût moyen par élu : 80 € net de l'heure soit 640 € net par jour pour une journée de 8 Heures

Moyens pédagogiques

Formation dispensée en intra, en inter, en ligne ou en présentiel.
Présentation théorique, cas pratiques et retour d'expériences

Prérequis

Cette formation ne nécessite aucun prérequis

Validation de la formation

Attestation de formation

Modalités d'évaluation

Evaluation à chaud des participants sur leur satisfaction, retour d'expérience

Nombre de stagiaires : de 6 à 12 maximum

PROGRAMME

S'APPROPRIER SON ENVIRONNEMENT

- Savoir se situer au sein de celui-ci, être au clair sur les enjeux
- Identifier les acteurs, leurs rôles et leurs attributions
- Valoriser les dynamiques de groupe favorables au projet

MAÎTRISER LES DIFFÉRENTS TEMPS DU MANDAT

- Temps politique, administratif et rythmes des administrés
- Temps de l'information et/ou de la communication : avec ses équipes (élus, agents, ...), habitants, partenaires
- Temps de la concertation, des prises de décision et de la mise en œuvre

IDENTIFIER ET MOBILISER LES OUTILS PERMETTANT

- D'anticiper et prévenir les risques, détecter les leviers d'action à mobiliser
- De vous inscrire dans une démarche d'élu visant à inspirer et à faire partager votre vision
- De faire travailler ensemble des personnes et des équipes différentes dans des conditions propices à la réussite : membres de l'exécutif, direction du cabinet, direction générale des services, membres des groupes d'opposition(s)...



RESPONSABLE PÉDAGOGIQUE :

LAURE LOURMIÈRE

PILOTER LA GESTION FINANCIÈRE DE VOTRE COLLECTIVITÉ



OBJECTIFS

- 1- Identifier des leviers pour maîtriser les dépenses de fonctionnement
- 2- Piloter et optimiser la gestion financière de votre collectivité
- 3- Maîtriser les leviers d'optimisation de sa gestion budgétaire, en dépenses et en recettes
- 4- Optimiser sa préparation budgétaire

Durée : 7 à 20h

(possibilité d'accompagnement dans la première mise en pratique)

Coût moyen par élu : 80 € net de l'heure soit 640 € net par jour pour une journée de 8 Heures

Moyens pédagogiques

Formation dispensée en intra, en inter, en ligne ou en présentiel.
Présentation théorique, cas pratiques et retour d'expériences

Prérequis

Cette formation ne nécessite aucun prérequis

Validation de la formation

Attestation de formation

Modalités d'évaluation

Evaluation à chaud des participants sur leur satisfaction, retour d'expérience

Nombre de stagiaires : de 6 à 12 maximum

PROGRAMME

DÉGAGER DES MARGES DE MANŒUVRE AU NIVEAU DES RECETTES

- Multiplication des recherches de subventionnement
- Les spécificités de la cession de biens
- Augmentation de sa fiscalité ? Connaître les enjeux et les impacts d'une telle décision

L'OPTIMISATION DE LA GESTION DES SERVICES

- Les principales masses financières à mettre sous surveillance
- Les tableaux de bord pour suivre et anticiper
- Les contrôles à mettre en place

MIEUX MAÎTRISER SES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT ET D'INVESTISSEMENT

- L'optimisation des ressources humaines et sa masse salariale : focus sur l'externalisation
- La rationalisation de ses dépenses de fonctionnement (énergie, téléphonie, assurances)
- Priorisation et optimisation de ses dépenses d'investissement



RESPONSABLE PÉDAGOGIQUE :
LAURE LOURMIÈRE

3 SAVOIR GÉRER UN CONFLIT



OBJECTIFS

A l'issue de la formation, le stagiaire sera en capacité de :

- 1- Prévenir et résoudre des conflits dans sa vie publique et professionnelle
- 2- Évaluer ses capacités à communiquer
- 3- Comprendre les comportements de ses interlocuteurs et s'y adapter
- 4- Savoir gérer un conflit en adoptant la bonne posture

Durée : 7 à 20h

(possibilité d'accompagnement dans la première mise en pratique)

Coût moyen par élève : 80 € net de l'heure soit 640 € net par jour pour une journée de 8 Heures

Moyens pédagogiques

Formation dispensée en intra, en inter, en ligne ou en présentiel.
Présentation théorique, cas pratiques et retour d'expériences

Prérequis

Cette formation ne nécessite aucun prérequis

Validation de la formation

Attestation de formation

Modalités d'évaluation

Évaluation à chaud des participants sur leur satisfaction, retour d'expérience

Nombre de stagiaires : de 6 à 12 maximum

PROGRAMME

- Les prérequis indispensables à la gestion des conflits
- Mieux appréhender sa propre personnalité et comprendre son propre style de communication
- Savoir se maîtriser en toute circonstance – dissocier l'affectif du factuel
- Les profils psychologiques les plus courants dans les environnements (semi-)professionnels

COMPRENDRE ET DÉTECTER LES SITUATIONS CONFLICTUELLES

- Connaître les différents types de conflits, ce qui les provoque et ce qui les entretient
- Anticiper les situations conflictuelles
- Comprendre comment la (mauvaise) communication joue un rôle dans ces situations

LA POSTURE À ADOPTER EN CAS DE CONFLIT

- Les types de comportements à adopter et à prescrire
- Savoir écouter, questionner, faire un usage stratégique des silences et prendre en compte les avis dissensuels

DÉVELOPPER L'ASSERTIVITÉ, L'ÉCOUTE ACTIVE ET L'affirmation de soi

RESPONSABLE PÉDAGOGIQUE :
LAURE LOURMIÈRE

L'EXERCICE DE LA FONCTION D'ÉLU LOCAL



OBJECTIFS

À l'issue de la formation, les stagiaires seront en capacité de :

- 1- Maîtriser le rôle et le statut de l' élu local
- 2- Maîtriser les différentes formes de responsabilité civile et pénale
- 3- Maîtriser les évolutions du statut de l' élu depuis la loi Engagement et Proximité
- 4- Connaître les enjeux de la fonction de l' élu
- 5- Connaître les modalités d' exercice de sa fonction d' élu

Durée : 7 à 20h

(possibilité d' accompagnement dans la première mise en pratique)

Coût moyen par élu : 80 € net de l' heure soit 640 € net par jour pour une journée de 8 Heures

Moyens pédagogiques

Formation dispensée en intra, en inter, en ligne ou en présentiel.
Présentation théorique, cas pratiques et retour d' expériences

Prérequis

Cette formation ne nécessite aucun prérequis

Validation de la formation

Attestation de formation

Modalités d' évaluation

Évaluation à chaud des participants sur leur satisfaction, retour d' expérience

Nombre de stagiaire : de 6 à 12 maximum

PROGRAMME

LA LOI D' ENGAGEMENT ET PROXIMITÉ

- La loi d' Engagement et Proximité, ou le renouvellement de la notion de « statut de l' élu »
- Le cadre et modalités d' exercice des fonctions d' élu – attributions et garanties
- Les indemnités des élus locaux
- Les obligations de transparence de l' élu local
- Les obligations déclaratives
- Les frais des élus locaux
- Les autorisations d' absence
- La formation des élus
- Le droit à l' interruption de l' activité professionnelle et sa réinsertion en fin de mandat

LES RESPONSABILITÉS ET DROITS DES ÉLUS LOCAUX

LE DROIT DES ÉLUS À L' INFORMATION



RESPONSABLE PÉDAGOGIQUE :
LAURE LOURMIÈRE

METTRE EN PLACE LA DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE



OBJECTIFS

- 1- Savoir définir des objectifs précis dans le cadre de la mise en œuvre d'outils de démocratie participative
- 2- Analyser les freins à la participation des habitants
- 3- Acquérir les clés méthodologiques permettant de réussir les processus participatifs au sein de sa collectivité

Durée : 7 à 20h

(possibilité d'accompagnement dans la première mise en pratique)

Coût moyen par élu : 80 € net de l'heure soit 640 € net par jour pour une journée de 8 Heures

Moyens pédagogiques

Formation dispensée en intra, en inter, en ligne ou en présentiel.
Présentation théorique, cas pratiques et retour d'expériences

Prérequis

Cette formation ne nécessite aucun prérequis

Validation de la formation

Attestation de formation

Modalités d'évaluation

Evaluation à chaud des participants sur leur satisfaction, retour d'expérience

Nombre de stagiaire : de 6 à 12 maximum

PROGRAMME

LES CONCEPTS DE LA DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE ET LE CADRE JURIDIQUE

- Définition de la démocratie participative et tour d'horizon des démarches existantes en France et dans le monde
- Présentation des lois et textes (décret du 25 avril 2017)
- Les différents niveaux de la participation citoyenne
- Les enjeux de la démocratie participative
- Les citoyens et le numérique

LES OUTILS DE LA DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE

- Panorama des outils participatifs existants (consultation, forum ouvert, world café, sondage collaboratif, budget participatif etc.)

LA MISE EN ŒUVRE D'UNE DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE EFFECTIVE

- La participation, un choix de gouvernance politique
- L'évolution de la posture de l'élu dans le processus décisionnel
- Replacer le citoyen au cœur de la décision
- Créer un espace de dialogue entre l'administration locale et les citoyens

LES CONDITIONS POUR RÉUSSIR SA STRATÉGIE DE PARTICIPATION CITOYENNE

- Identifier les a priori, motivations et craintes des participants potentiels
- Ouvrir les champs des possibles en matière de participation
- Maîtriser les facteurs clés de succès et les appliquer sur son propre projet

RESPONSABLE PÉDAGOGIQUE :
LAURE LOURMIÈRE

RÉUSSIR SA COMMUNICATION SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX



OBJECTIFS

À l'issue de la formation, les stagiaires seront en capacités de :

- 1- Connaître le fonctionnement des réseaux sociaux
- 2- Mettre en place une stratégie sur les réseaux sociaux
- 3- Comprendre les enjeux des nouveaux outils du web 2.0
- 4- Mettre en place une stratégie pour réussir sa présence sur les réseaux sociaux
- 5- Maîtriser les différents réseaux sociaux : Facebook, Twitter, Instagram, etc.

Durée : 7 à 20h

(possibilité d'accompagnement dans la première mise en pratique)

Coût moyen par élu : 80 € net de l'heure soit 640 € net par jour pour une journée de 8 Heures

Moyens pédagogiques

Formation dispensée en intra, en inter, en ligne ou en présentiel.

Présentation théorique, cas pratiques et retour d'expériences

Prérequis

Cette formation ne nécessite aucun prérequis

Validation de la formation

Attestation de formation

Modalités d'évaluation

Evaluation à chaud des participants sur leur satisfaction, retour d'expérience

Nombre de stagiaire : de 6 à 12 maximum

PROGRAMME

PLACE DES RÉSEAUX SOCIAUX EN FRANCE

- Usage des réseaux sociaux selon les plateformes informatiques
- Usages des réseaux sociaux selon les générations
- Droits et devoirs sur les réseaux sociaux
- La règle des 1% : la viralisation du contenu sur le web 2.0

RÉSEAUX SOCIAUX ET ACTUALITÉ

- Top 10 des réseaux sociaux en France
- Inventaire des réseaux sociaux dominants et leurs communications
- La force de Facebook et Twitter par leur communication multi-canal
- Le nouvel algorithme de Facebook
- Les récentes mises à jour de Twitter : un réseau moins contraignant

FOCUS SUR FACEBOOK

- Vocabulaire de Facebook (engagement, portée, like, partage, commentaire, ...)
- Se trouver dans Facebook : journal, fil d'actualité, amis, messagerie instantanée
- A quoi sert une page Facebook ? Théorie et pratique
- Les statistiques d'appréciation : Photo, vidéo, actualité, ...
- Se protéger sur Facebook et sécuriser ses données

FOCUS SUR TWITTER

- Vocabulaire de Twitter (hashtag, mentions, abonnés, ...)
- Comprendre Twitter grâce à Facebook : quelles fonctionnalités similaires et quelles fonctionnalités différentes ?
- Se retrouver dans Twitter : journal, flux, tendances, chat privé
- Associer Twitter à Facebook, la pertinence de jumeler les deux réseaux
- Se protéger sur Twitter

LA STRATÉGIE SOCIALE

- Ma présence sur les réseaux sociaux (force, faiblesse, opportunités, menaces)
- Les briques d'un message efficace sur Facebook et Twitter
- Les éléments clés d'une communication engageante
- Les jours et les heures pour publier selon chaque réseau
- Les fréquences de publication selon chaque réseau
- Développer son réseau relationnel sur les réseaux sociaux : identifier les cibles prioritaires, les cibles d'opportunité et les individus négligeables
- Veille, suivi et sauvegarde des données des autres utilisateurs



RESPONSABLE PÉDAGOGIQUE :

LAURE LOURMIÈRE

CONNAÎTRE LES RÈGLES DE RÉDACTION D'UN DISCOURS



OBJECTIFS

A l'issue de la formation, les stagiaires seront en capacités de :

- 1- Bien identifier les objectifs et le public du discours
- 2- Rédiger et structurer un discours
- 3- Utiliser des astuces rhétoriques et astuces de communication non verbale
- 4- Acquérir des méthodes de rédaction d'un discours
- 5- Connaître les différentes étapes de la rédaction d'un discours
- 6- Assimiler les astuces permettant de peaufiner son discours efficacement

Durée : 7 à 20h

(possibilité d'accompagnement dans la première mise en pratique)

Coût moyen par élu : 80 € net de l'heure soit 640 € net par jour pour une journée de 8 Heures

Moyens pédagogiques

Formation dispensée en intra, en inter, en ligne ou en présentiel.
Présentation théorique, cas pratiques et retour d'expériences

Prérequis

Cette formation ne nécessite aucun prérequis

Validation de la formation

Attestation de formation

Modalités d'évaluation

Evaluation à chaud des participants sur leur satisfaction, retour d'expérience

Nombre de stagiaire : de 6 à 12 maximum

PROGRAMME

RECHERCHE ET PREMIÈRE ÉBAUCHE

- Le repérage et l'ordonnancement des informations efficacement
- Le plan de son discours à établir selon son objectif et ses cibles
- Les bons mots-clés à choisir

ORGANISER ET STRUCTURER LE DISCOURS – DEUXIÈME ÉBAUCHE

- La plan détaillé : organiser ses idées
- La structure de chaque partie du discours
- Les transitions sur le fond et sur le forme à soigner

CHOISIR LE BON VOCABULAIRE

- Le vocabulaire à adapter suivant les différents publics
- L'usage et le non-usage stratégiques du jargon
- Les bons pronoms, adverbess et adjectifs à choisir

MAÎTRISER LES FIGURES DE RHÉTORIQUE APPROPRIÉES

- Panorama des figures de rhétorique
- Les figures de rhétoriques pour rendre la présentation de plans d'action publique plus parlante et dynamique
- L'utilisation des figures de rhétoriques afin de rendre ses arguments politiques plus percutants



RESPONSABLE PÉDAGOGIQUE :
LAURE LOURMIÈRE

DÉVELOPPER LE TOURISME SUR SON TERRITOIRE



OBJECTIFS

A l'issue de la formation, les stagiaires seront en capacités de :

- 1- D'élaborer le cadre d'une stratégie de développement touristique de leur territoire
- 2- Appréhender le développement touristique des territoires selon les échelles et les périmètres d'intervention
- 3- Acquérir la méthode pour bâtir une stratégie de développement touristique
- 4- Intégrer les tendances en matière de mise en réseau d'acteurs, d'organisation et montage de projet et leurs impacts à l'échelle d'un territoire

Durée : 7 à 20h

(possibilité d'accompagnement dans la première mise en pratique)

Coût moyen par élu : 80 € net de l'heure soit 640 € net par jour pour une journée de 8 Heures

Moyens pédagogiques

Formation dispensée en intra, en inter, en ligne ou en présentiel.

Présentation théorique, cas pratiques et retour d'expériences

Prérequis

Cette formation ne nécessite aucun prérequis

Validation de la formation

Attestation de formation

Modalités d'évaluation

Evaluation à chaud des participants sur leur satisfaction, retour d'expérience

Nombre de stagiaire : de 6 à 12 maximum

PROGRAMME

LE DÉVELOPPEMENT TOURISTIQUE DES TERRITOIRES

- Le tourisme en France, un levier du développement local
- Les strates institutionnelles du tourisme en France : niveau national, niveau régional, niveau départemental, niveau commune
- Les organismes institutionnels et économiques
- Les associations et réseaux
- La compétence tourisme
- La conception et commercialisation de produits touristiques : missions, objectifs, actions et bilan
- Les partenariats : relations, méthodes, commercialisation, mise en œuvre

LA STRATÉGIE DE DÉVELOPPEMENT TOURISTIQUE

- Le tourisme, une activité hautement concurrentielle
- La valorisation de l'identité territoriale
- La mise en avant des atouts du territoire : patrimoines matériels et immatériels; prise en compte des enjeux écologiques dans une stratégie touristique
- L'élaboration d'une stratégie de communication-marketing-promotion : la conception d'outils adaptés et attractifs

LES ENJEUX D'UN PROJET DE DÉVELOPPEMENT TOURISTIQUE

- La notion de projet de développement
- Les facteurs clés de réussite du projet de développement touristique
- Les enjeux d'un projet de développement touristique
- La mise en place d'un service public du tourisme



RESPONSABLE PÉDAGOGIQUE :

LAURE LOURMIÈRE

AMÉLIORER SA PRISE DE PAROLE EN PUBLIC



OBJECTIFS

- 1- Préparer une intervention orale : réunion publique, conseil municipal
- 2- Maîtriser les techniques de la voix et de la posture
- 3- S'adapter à des contextes différents (cadre d'intervention préparé, interpellation inopinée en réunion, ...)
- 4- Maîtriser son intervention en public
- 5- Apprendre à gérer son trac
- 6- Gérer son auditoire

Durée : 7 à 20h

(possibilité d'accompagnement dans la première mise en pratique)

Coût moyen par élu : 80 € net de l'heure soit 640 € net par jour pour une journée de 8 Heures

Moyens pédagogiques

Formation dispensée en intra, en inter, en ligne ou en présentiel.
Présentation théorique, cas pratiques et retour d'expériences

Prérequis

Cette formation ne nécessite aucun prérequis

Validation de la formation

Attestation de formation

Modalités d'évaluation

Evaluation à chaud des participants sur leur satisfaction, retour d'expérience

Nombre de stagiaire : de 6 à 12 maximum

PROGRAMME

- La structuration de la pensée verbale lors de la prise de parole

SAVOIR COMMENT CRÉER OU ARGUMENTER SON PLAISIR D'ORATEUR LORS D'UNE INTERVENTION ORALE

- La gestion du trac et l'appréhension avant de prendre la parole
- L'augmentation de sa disponibilité
- L'écoute de soi, gérer la relation avec l'auditoire
- Comment garder l'attention de l'auditoire
- Les techniques d'improvisation à l'oral
- Le dialogue avec l'auditoire : préparation des question, écoute, reformulation

CONNAÎTRE LES TECHNIQUES POUR GÉRER LES INTERRUPTIONS PENDANT LE DISCOURS

- L'attitude et posture à avoir lors d'une interruption
- La gestion des provocations et agressions verbales
- Les préconisations pour maîtriser des participants difficiles



RESPONSABLE PÉDAGOGIQUE :
LAURE LOURMIÈRE

10 METTRE EN PLACE UN PROJET



OBJECTIFS

- 1- Maîtriser toutes les phases de l'élaboration d'un projet
- 2- Construire les outils pour leur mise en œuvre
- 3- Mettre en place son projet
- 4- Maîtriser les outils de la gestion de projet
- 5- Développer son management en tant que chef de projet

Durée : 7 à 20h

(possibilité d'accompagnement dans la première mise en pratique)

Coût moyen par élu : 80 € net de l'heure soit 640 € net par jour pour une journée de 8 Heures

Moyens pédagogiques

Formation dispensée en intra, en inter, en ligne ou en présentiel.
Présentation théorique, cas pratiques et retour d'expériences

Prérequis

Cette formation ne nécessite aucun prérequis

Validation de la formation

Attestation de formation

Modalités d'évaluation

Evaluation à chaud des participants sur leur satisfaction, retour d'expérience

Nombre de stagiaire : de 6 à 12 maximum

PROGRAMME

LES FONDAMENTAUX DE LA GESTION DE PROJET

- Définition et fonctionnement en mode projet
- Le vocabulaire spécifique en gestion de projet
- Les outils pour travailler en mode projet
- La mise en œuvre du diagnostic
- La rédaction du cahier des charges
- La construction de l'équipe
- L'organigramme des tâches et jalons du projet
- L'établissement du budget prévisionnel du projet
- Les livrables du projet

L'ANIMATION DU PROJET

- Le pilotage du projet et la répartition des rôles
- La répartition des réunions de projet
- Les outils de pilotage : les tableaux de bord pour mesurer l'avancement du projet
- La communication sur le projet

L'AFFIRMATION DE SOI FACE À L'ÉQUIPE PROJET

- Le positionnement du chef de projet dans une équipe transversale
- Le management à distance
- La mise en avant du travail collaboratif
- Les clés pour gérer une situation à risques
- La mise en œuvre de l'évaluation du projet



RESPONSABLE PÉDAGOGIQUE :
LAURE LOURMIÈRE

LES ENJEUX ADMINISTRATIFS DE LA GESTION DES CIMETIÈRES



OBJECTIFS

À l'issue de la formation, les stagiaires seront en capacité de :

- 1- Maîtriser la gestion des cimetières
- 2- Comprendre et appréhender les enjeux administratifs de la gestion des cimetières
- 3- Intégrer les bases de la législation et réglementation funéraire, afin de mieux maîtriser les responsabilités et conséquences pénales
- 4- Maîtriser les différents équipements funéraires existants

Durée : 7 à 20h

(possibilité d'accompagnement dans la première mise en pratique)

Coût moyen par élu : 80 € net de l'heure soit 640 € net par jour pour une journée de 8 Heures

Moyens pédagogiques

Formation dispensée en intra, en inter, en ligne ou en présentiel.
Présentation théorique, cas pratiques et retour d'expériences

Prérequis

Cette formation ne nécessite aucun prérequis

Validation de la formation

Attestation de formation

Modalités d'évaluation

Évaluation à chaud des participants sur leur satisfaction, retour d'expérience

Nombre de stagiaire : de 6 à 12 maximum

PROGRAMME

LES RÈGLES ET RESPONSABILITÉS INCOMBANT AUX MAIRES ET AUX COMMUNES

- Les obligations en matière de création et d'agrandissement de cimetière
- Les autorisations du maire et les contrôles
- Le terrain commun et les obsèques de personnes dépourvues de ressources suffisantes

LES CONCESSIONS AU SOL ET SÉPULTURES CINÉRAIRES

- Les règles d'attribution des sépultures
- Le droit à inhumation suivant le titre de concession
- Les durées, les tarifs, le renouvellement, la conversion, la rétrocession

LES AMÉNAGEMENTS DU CIMETIÈRE À TERME ÉCHU DES CONCESSIONS OU SÉPULTURES

- La reprise des concessions non renouvelées, le devenir des biens et matériaux
- Cas particulier : concessions ayant fait l'objet d'un leg, pour entretien par la collectivité
- Procédure administrative de reprise des sépultures à perpétuité en état d'abandon



RESPONSABLE PÉDAGOGIQUE :
LAURE LOURMIÈRE

LES RELATIONS ÉLUS/AGENTS AU SERVICE DE LA GOUVERNANCE

DES COLLECTIVITÉS LOCALES



OBJECTIFS

- 1- Générer une cohésion d'équipe pour obtenir un travail de groupe optimal
- 2- Harmoniser le travail de l'action politique et l'action technique des fonctionnaires territoriaux
- 3- Clarifier les notions d'équipe municipale et d'optimisation
- 4- Définition et hiérarchisation des relations entre l'équipe et ses partenaires
- 5- Mise en place d'outils pratiques pour organiser le travail de l'équipe (feuille de route)

Durée : 7 à 20h

(possibilité d'accompagnement dans la première mise en pratique)

Coût moyen par élu : 80 € net de l'heure soit 640 € net par jour pour une journée de 8 Heures

Moyens pédagogiques

Formation dispensée en intra, en inter, en ligne ou en présentiel.
Présentation théorique, cas pratiques et retour d'expériences

Prérequis

Cette formation ne nécessite aucun prérequis

Validation de la formation

Attestation de formation

Modalités d'évaluation

Evaluation à chaud des participants sur leur satisfaction, retour d'expérience

Nombre de stagiaire : de 6 à 12 maximum

PROGRAMME

MATIN

- Définir la notion « d'équipe municipale »
- Les spécificités d'une équipe municipale
- Comprendre la notion de leadership du maire
- Les facteurs de succès pour une équipe
- Différencier les niveaux de contexte d'évolution de l'équipe
- Niveau politique, économique et social
- Niveau légal et réglementaire
- Niveau spécifique à la collectivité: contraintes et opportunités
- Assurer les partenariats de l'équipe
- Hiérarchiser les relations de l'équipe municipale
- Les 3 principaux modes de relations avec les partenaires
- Les relations équipe municipale/fonctionnaires municipaux

APRES-MIDI

- Maîtriser les outils nécessaires pour optimiser le travail d'équipe
- Cultiver son esprit d'ouverture
- Développer la culture de l'écrit
- Mesurer les limites de l'oral
- Soigner l'environnement de travail
- 4 leviers pour dynamiser le travail de l'équipe: informer – agir collectivement – développer les relations – renforcer la cohésion
- Prioriser les tâches et mieux gérer son temps
- Planifier et déléguer
- Organiser les réunions
- Connaître quelques techniques pour favoriser le travail d'équipe et motiver la participation



RESPONSABLE PÉDAGOGIQUE :
LAURE LOURMIÈRE

MAÎTRISER LE STATUT D'ÉLU D'OPPOSITION



OBJECTIFS

A l'issue de cette formation, vous serez capable de :

- 1- Connaître parfaitement vos droits en tant qu'élu d'opposition
- 2- Créer un rapport de force avec la majorité au sein du conseil municipal
- 3- Faire connaître votre action d'opposant auprès des citoyens
- 4- Développer une stratégie gagnante en visibilité tout au long du mandat – Inscrire votre action dans la durée du mandat pour préparer l'alternance

Durée : 7 à 20h

(possibilité d'accompagnement dans la première mise en pratique)

Coût moyen par élu : 80 € net de l'heure soit 640 € net par jour pour une journée de 8 Heures

Moyens pédagogiques

Formation dispensée en intra, en inter, en ligne ou en présentiel.
Présentation théorique, cas pratiques et retour d'expériences

Prérequis

Cette formation ne nécessite aucun prérequis

Validation de la formation

Attestation de formation

Modalités d'évaluation

Evaluation à chaud des participants sur leur satisfaction, retour d'expérience

Nombre de stagiaire : de 6 à 12 maximum

PROGRAMME

MATIN

FAIRE RESPECTER LE STATUT ET LES DROITS DES ÉLUS D'OPPOSITION

- Droit d'information et de diffusion de l'élu d'opposition (transparence)
- Autorisations d'absence et la compensation de pertes de salaires
- Droit à la formation
- Accès et communication des documents administratifs
- Droit de proposition et d'amendement
- Faire respecter ses droits d'opposant pour disposer de marges de manœuvre
- Les différents secours gracieux et contentieux (modalités)
- Sources de veille : informations générales et juridiques indispensables

APRES-MIDI

DÉVELOPPER VOTRE COMMUNICATION D'ÉLU D'OPPOSITION

- Agir dans le cadre de la collectivité locale et/ou territoriale
- Autres actions de communication (médias, hors média et web)

BÂTIR LA FEUILLE DE ROUTE STRATÉGIQUE DE L'ÉLU OU DU GROUPE D'OPPOSITION

- Stratégies directes et indirectes
- Outils de valorisation de son action au regard des priorités du territoire



RESPONSABLE PÉDAGOGIQUE :
LAURE LOURMIÈRE



OBJECTIFS

- 1- Être capable de convaincre, animer et motiver
- 2- Exercer son leadership
- 3- Traduire le leadership dans les actions et les postures au quotidien

Durée : 7 à 20h

(possibilité d'accompagnement dans la première mise en pratique)

Coût moyen par élu : 80 € net de l'heure soit 640 € net par jour pour une journée de 8 Heures

Moyens pédagogiques

Formation dispensée en intra, en inter, en ligne ou en présentiel.
Présentation théorique, cas pratiques et retour d'expériences

Prérequis

Cette formation ne nécessite aucun prérequis

Validation de la formation

Attestation de formation

Modalités d'évaluation

Evaluation à chaud des participants sur leur satisfaction, retour d'expérience

Nombre de stagiaire : de 6 à 12 maximum

DÉVELOPPER SON LEADERSHIP

PROGRAMME

LES PRINCIPES DU LEADERSHIP

- Définition du leadership
- Différents styles de leadership
- Quel leader est-ce que je suis ?

CONSTRUIRE SON STYLE DE COMMUNICATION

- L'importance de la communication non verbale
- Partager une vision et un plan d'action
- Générer de l'adhésion
- Développer un climat de confiance
- Savoir utiliser le feedback

S'AFFIRMER EN TANT QUE LEADER

- Développer sa capacité d'écoute
- Développer son assertivité
- Donner envie
- Faire face aux tensions
- Gérer les conflits



RESPONSABLE PÉDAGOGIQUE :
LAURE LOURMIÈRE

MAÎTRISER LES FONDAMENTAUX DE L'URBANISME



OBJECTIFS

- 1- Maîtriser les fondamentaux de l'urbanisme
- 2- Comprendre les aspects réglementaires
- 3- Connaître les outils de planification et de maîtrise foncière
- 4- Comprendre la fiscalité de l'urbanisme

Durée : 7 à 20h

(possibilité d'accompagnement dans la première mise en pratique)

Coût moyen par élu : 80 € net de l'heure soit 640 € net par jour pour une journée de 8 Heures

Moyens pédagogiques

Formation dispensée en intra, en inter, en ligne ou en présentiel.
Présentation théorique, cas pratiques et retour d'expériences

Prérequis

Cette formation ne nécessite aucun prérequis

Validation de la formation

Attestation de formation

Modalités d'évaluation

Evaluation à chaud des participants sur leur satisfaction, retour d'expérience

Nombre de stagiaire : de 6 à 12 maximum

PROGRAMME

LES ASPECTS RÉGLEMENTAIRES

- Principes généraux du code de l'urbanisme
- Urbanisme réglementaire et individuel
- Documents locaux d'urbanisme
- Les procédures d'aménagement

LES OUTILS DE PLANIFICATION

- SCOT schéma de cohérence territoriale et plan d'urbanisme PLU
- PADD projet d'aménagement et développement durable
- OAP orientations d'aménagement et de programmation

LES OUTILS DE MAITRISE FONCIÈRE

- Le droit de préemption
- La procédure d'expropriation publique
- La taxe d'aménagement

LA FISCALITÉ DE L'URBANISME

- Les principes de la fiscalité



RESPONSABLE PÉDAGOGIQUE :
LAURE LOURMIÈRE

RÉUSSIR SON PROJET DE TERRITOIRE



OBJECTIFS

- 1- Enjeux et objectifs d'un projet de territoire
- 2- Un document stratégique et guide de l'action publique locale
- 3- L'orientation des choix
- 4- La cohérence entre les domaines d'actions
- 5- La promotion des projets d'aménagements et de développements

Durée : 7 à 20h

(possibilité d'accompagnement dans la première mise en pratique)

Coût moyen par élu : 80 € net de l'heure soit 640 € net par jour pour une journée de 8 Heures

Moyens pédagogiques

Formation dispensée en intra, en inter, en ligne ou en présentiel.
Présentation théorique, cas pratiques et retour d'expériences

Prérequis

Cette formation ne nécessite aucun prérequis

Validation de la formation

Attestation de formation

Modalités d'évaluation

Evaluation à chaud des participants sur leur satisfaction, retour d'expérience

Nombre de stagiaire : de 6 à 12 maximum

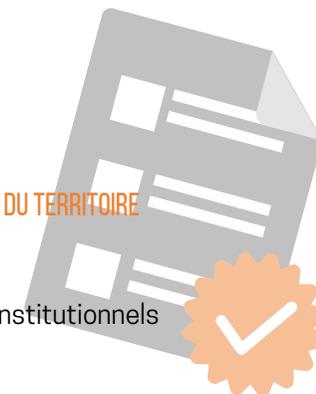
PROGRAMME

FÉDÉRER LES ACTEURS ÉCONOMIQUES, INSTITUTIONNELS ET HABITANTS DU TERRITOIRE

- Diagnostic et méthodologie de mise en œuvre
- Rôle de la commune, Intercommunalité
- Les ressources et la mobilisation des acteurs locaux et institutionnels
- Les partenariats
- Les facteurs clés de succès du projet de territoire

COMMUNIQUER

- Enjeux d'une communication autour du projet
- Communication des élus auprès des citoyens
- Éléments de forme du document écrit comme fil rouge entre les élus territoriaux et citoyens



RESPONSABLE PÉDAGOGIQUE :
LAURE LOURMIÈRE

MAÎTRISER LES FONDAMENTAUX DE LA GESTION PUBLIQUE LOCALE



OBJECTIFS

- 1- Comprendre et maîtriser les règles juridiques, budgétaires et comptables encadrant la procédure budgétaire
- 2- Savoir se repérer au sein des documents budgétaires et être en mesure d'interpréter les données y figurant
- 3- Maîtriser la construction et la stratégie d'un budget et de l'ensemble de ses composantes

Durée : 7 à 20h

(possibilité d'accompagnement dans la première mise en pratique)

Coût moyen par élu : 80 € net de l'heure soit 640 € net par jour pour une journée de 8 Heures

Moyens pédagogiques

Formation dispensée en intra, en inter, en ligne ou en présentiel.
Présentation théorique, cas pratiques et retour d'expériences

Prérequis

Cette formation ne nécessite aucun prérequis

Validation de la formation

Attestation de formation

Modalités d'évaluation

Evaluation à chaud des participants sur leur satisfaction, retour d'expérience

Nombre de stagiaire : de 6 à 12 maximum

PROGRAMME

INTRODUCTION GÉNÉRALE

- La situation des finances locales en France
- Les efforts de gestion attendus des collectivités

L'ENCADREMENT JURIDIQUE DES FINANCES LOCALES

- La séparation de l'ordonnateur et du comptable public
- Les principes encadrant la procédure budgétaire
- Le cycle budgétaire en détail
- La présentation détaillée des différents documents budgétaires et comptables
- Les spécificités des budgets annexes (SPA-SPIC)
- La programmation pluriannuelle : Tableau de bord de suivi, Autorisation de programme, Autorisation d'engagement, Crédits de paiements
- Connaître les principes d'équilibre budgétaire et des comptes locaux
- Les différents contrôles en matière financière
- Subventions et emprunts



RESPONSABLE PÉDAGOGIQUE :
LAURE LOURMIÈRE

LA RELATION TRIPARTITE : ÉLUS, CABINET, ADMINISTRATION



OBJECTIFS

- 1- Comprendre et maîtriser les règles juridiques, budgétaires et comptables encadrant la procédure budgétaire
- 2- Savoir se repérer au sein des documents budgétaires et être en mesure d'interpréter les données y figurant
- 3- Maîtriser la construction et la stratégie d'un budget et de l'ensemble de ses composantes

Durée : 7 à 20h

(possibilité d'accompagnement dans la première mise en pratique)

Coût moyen par élu : 80 € net de l'heure soit 640 € net par jour pour une journée de 8 Heures

Moyens pédagogiques

Formation dispensée en intra, en inter, en ligne ou en présentiel.
Présentation théorique, cas pratiques et retour d'expériences

Prérequis

Cette formation ne nécessite aucun prérequis

Validation de la formation

Attestation de formation

Modalités d'évaluation

Evaluation à chaud des participants sur leur satisfaction, retour d'expérience

Nombre de stagiaire : de 6 à 12 maximum

PROGRAMME

LA DÉFINITION DES RÔLES

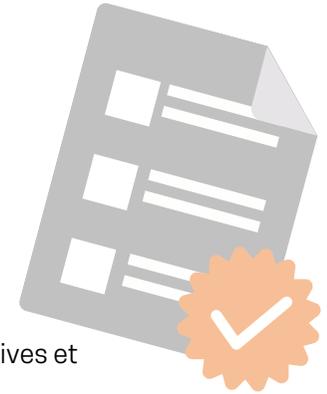
- Fonctionnement de la FP et le statut des agents, les obligations des agents territoriaux
- Missions des élus envers les agents territoriaux
- Responsabilités des élus : nomination, sanctions positives et négatives
- Lien élu et DGS

LE PARTAGE DES RÔLES

- La complémentarité élus et agents territoriaux
- La délégation de pouvoir
- Les prises de décision

LE FONCTIONNEMENT ÉLUS – AGENTS TERRITORIAUX

- Mode de communication et posture à développer
- Interférences entre le politique et l'administration
- Organisation des temps de travail collectifs, gestion de planning, outils de pilotage partagés
- Gestion des conflits



RESPONSABLE PÉDAGOGIQUE :
LAURE LOURMIÈRE

METTRE EN PLACE UN AUDIT AU SEIN DE MA COLLECTIVITÉ



OBJECTIFS

- 1- Appréhender les différentes typologies et les principes méthodologiques d'un audit
- 2- Découvrir la posture d'auditeur
- 3- Préparer et mettre en œuvre un audit au sein de sa collectivité
- 4- Identifier les conditions de réussite d'un audit

Durée : 7 à 20h

(possibilité d'accompagnement dans la première mise en pratique)

Coût moyen par élu : 80 € net de l'heure soit 640 € net par jour pour une journée de 8 Heures

Moyens pédagogiques

Formation dispensée en intra, en inter, en ligne ou en présentiel.
Présentation théorique, cas pratiques et retour d'expériences

Prérequis

Cette formation ne nécessite aucun prérequis

Validation de la formation

Attestation de formation

Modalités d'évaluation

Evaluation à chaud des participants sur leur satisfaction, retour d'expérience

Nombre de stagiaire : de 6 à 12 maximum

PROGRAMME

SÉQUENCE 1 - INTRODUCTION

- Les éléments de définition d'un audit
- Les différents types d'audit et leurs opportunités
- Les étapes d'un audit
- La place de l'élu

SÉQUENCE 2 – LA POSTURE D'AUDITEUR

- La posture d'auditeur
- La déontologie de l'audit
- Engagements et devoirs de l'auditeur

SÉQUENCE 3 – L'AUDIT EN PRATIQUE (ET OU OUTILS !)

- La phase de préparation – en pratique
- La phase de réalisation – en pratique
- La phase de clôture – en pratique
- La phase de suivi – en pratique

SÉQUENCE 4 – LES CLÉS DE RÉUSSITE

- La communication
- La gestion des résistances
- La dynamique des petits pas
- La célébration



RESPONSABLE PÉDAGOGIQUE :
LAURE LOURMIÈRE

RÉPONDRE AUX CONTRAINTES BUDGÉTAIRES : L'OPTIMISATION DES ORGANISATIONS



OBJECTIFS

- 1- Appréhender les composantes organisationnelles
- 2- Adopter une approche systémique
- 3- Comprendre la dynamique de l'optimisation
- 4- Conduire un chantier collaboratif de mise en performance organisationnelle
- 5- Appréhender le rôle de l' élu dans une telle démarche

Durée : 7 à 20h

(possibilité d'accompagnement dans la première mise en pratique)

Coût moyen par élu : 80 € net de l'heure soit 640 € net par jour pour une journée de 8 Heures

Moyens pédagogiques

Formation dispensée en intra, en inter, en ligne ou en présentiel.
Présentation théorique, cas pratiques et retour d'expériences

Prérequis

Cette formation ne nécessite aucun prérequis

Validation de la formation

Attestation de formation

Modalités d'évaluation

Evaluation à chaud des participants sur leur satisfaction, retour d'expérience

Nombre de stagiaire : de 6 à 12 maximum

PROGRAMME

SÉQUENCE 1 - INTRODUCTION

- Les éléments de définition d'une organisation
- Organigramme et organisation
- Management et organisation

SÉQUENCE 2 – L'APPROCHE SYSTÉMIQUE

- Les éléments de définition et les principes de la systémie
- L'apport de la systémie dans le management d'une organisation
- Les ententes essentielles

SÉQUENCE 3 – L'OPTIMISATION

- Optimisation et Performance
- Les mécanismes de l'optimisation
- Les outils de l'optimisation organisationnelle (ou excellence opérationnelle)

SÉQUENCE 4 – L'ATELIER D'OPTIMISATION

- Préparer et mettre en place un atelier d'optimisation : Opportunité, Cadrage, Modélisation, Analyse et Projection
- Prise en main du « kit optimisation »
- Les conditions de réussite
- Le rôle de l' élu dans une telle démarche



RESPONSABLE PÉDAGOGIQUE :
LAURE LOURMIÈRE

MANAGEMENT DU RENOUVEAU :

ADOPTER UNE STRATÉGIE D'ACCOMPAGNEMENT DES TRANSFORMATIONS



OBJECTIFS

- 1- Appréhender les effets du renouveau sur les individus et le collectif
- 2- Construire une stratégie gagnante d'accompagnement
- 3- Accepter la prise de risque en adoptant une démarche expérientielle
- 4- Enclencher les leviers d'agilité pour pérenniser les actions

Durée : 7 à 20h

(possibilité d'accompagnement dans la première mise en pratique)

Coût moyen par élu : 80 € net de l'heure soit 640 € net par jour pour une journée de 8 Heures

Moyens pédagogiques

Formation dispensée en intra, en inter, en ligne ou en présentiel.
Présentation théorique, cas pratiques et retour d'expériences

Prérequis

Cette formation ne nécessite aucun prérequis

Validation de la formation

Attestation de formation

Modalités d'évaluation

Evaluation à chaud des participants sur leur satisfaction, retour d'expérience

Nombre de stagiaire : de 6 à 12 maximum

PROGRAMME

SÉQUENCE 1 – LE RENOUVEAU ET SES EFFETS

- La perte de repères
- La dynamique émotionnelle
- L'incertitude

SÉQUENCE 2 – STRATÉGIE D'ACCOMPAGNEMENT GAGNANTE

- L'analyse d'impacts
- Le plan de transformation
- Les indicateurs à suivre
- La communication

SÉQUENCE 3 – UNE DYNAMIQUE APPRENANTE

- Le retour d'expérience
- Le droit à l'erreur
- Le solution focus

SÉQUENCE 4 – L'AGILITÉ, UNE CLÉ DE RÉSILIENCE

- Définition de l'agilité
- Les apports de l'agilité dans les transformations à mener
- Les outils de l'agilité au service de la réussite de nos projets



RESPONSABLE PÉDAGOGIQUE :
LAURE LOURMIÈRE

MOBILISER LES FONDS EUROPÉENS



OBJECTIFS

- 1-** Identifier les différents types de fonds européens: à quoi servent-ils? Sont-ils adaptés à ma collectivité?
- 2-** Comprendre le rôle des autorités de gestion, identifier mes interlocuteurs. A qui m'adresser?
- 3-** Savoir à quoi s'attendre pour monter et gérer un projet sur financement européen

Durée : 7 à 20h

(possibilité d'accompagnement dans la première mise en pratique)

Coût moyen par élu : 80 € net de l'heure soit 640 € net par jour pour une journée de 8 Heures

Moyens pédagogiques

Formation dispensée en intra, en inter, en ligne ou en présentiel.
Présentation théorique, cas pratiques et retour d'expériences

Prérequis

Cette formation ne nécessite aucun prérequis

Validation de la formation

Attestation de formation

Modalités d'évaluation

Evaluation à chaud des participants sur leur satisfaction, retour d'expérience

Nombre de stagiaire : de 6 à 12 maximum

PROGRAMME

SÉQUENCE 1 - LES GRANDS PRINCIPES DES FINANCEMENTS EUROPÉENS

- Quels sont les principes de financement des fonds européens ?
- Que signifient en pratique la subsidiarité et proportionnalité de l'action de l'UE ?
- Quels impacts sur les projets financés/finançables ?

SÉQUENCE 2 - LES DIFFÉRENTS TYPES DE FONDS EUROPÉENS ADAPTÉS AUX COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

- Quelles sont les différents fonds européens existants ?
- Comment fonctionnent les fonds structurels et d'investissement, les fonds intra-communautaires et les programmes thématiques de l'UE ?
- A qui s'adresser pour déposer un projet ?

SÉQUENCE 3 - MONTER UN PROJET EUROPÉEN... PAR OÙ COMMENCER ?

- Quelles sont les étapes de gestion d'un projet européen ?
- Comment cadrer son projet ?
- Quelle méthodologie pour préparer sa candidature ?
- Qui instruit les projets et comment ?
- Quelles sont les contraintes de gestion d'un projet européen ?



RESPONSABLE PÉDAGOGIQUE :
LAURE LOURMIÈRE

MANAGEMENT INNOVANT DES PROJETS DE TERRITOIRE :

LES APPORTS DU DESIGN



OBJECTIFS

- 1- Appréhender les apports du design dans la conduite de projets politiques
- 2- S'approprier les fondamentaux du design de service
- 3- S'outiller
- 4- Adopter une posture de leader éclairé

Durée : 7 à 20h

(possibilité d'accompagnement dans la première mise en pratique)

Coût moyen par élu : 80 € net de l'heure soit 640 € net par jour pour une journée de 8 Heures

Moyens pédagogiques

Formation dispensée en intra, en inter, en ligne ou en présentiel.
Présentation théorique, cas pratiques et retour d'expériences

Prérequis

Cette formation ne nécessite aucun prérequis

Validation de la formation

Attestation de formation

Modalités d'évaluation

Evaluation à chaud des participants sur leur satisfaction, retour d'expérience

Nombre de stagiaire : de 6 à 12 maximum

PROGRAMME

SÉQUENCE 1 : CONCEVOIR OU AMÉLIORER UN PROCESS, UN SERVICE, UN PARCOURS USAGER

- Le design et la co-construction pour gagner en impact, ou comment diminuer les risques de lancer des solutions inadaptées aux réalités du terrain et favoriser l'appropriation des services

SÉQUENCE 2 : LE DESIGN, DE QUOI PARLE-T-ON ?

- Découvrir les fondamentaux et s'outiller aux méthodes de design et de co-construction

SÉQUENCE 3 : LES APPORTS DU DESIGN

- Mettre en pratique à travers des cas d'usage, ou comment repartir des besoins et des usages de mes administrés pour garantir un service adapté et efficace

SÉQUENCE 4 : LA POSTURE

- Remettre les agents territoriaux au cœur des démarches de conception de l'action publique et de transformation



RESPONSABLE PÉDAGOGIQUE :
LAURE LOURMIÈRE

INSTALLER UNE ORGANISATION HYBRIDE QUI S'ADAPTE AUX NOUVEAUX ENJEUX



OBJECTIFS

- 1- Appréhender les effets du télétravail sur les équipes et leurs habitudes
- 2- Mener un diagnostic en vue d'adapter l'animation de mon équipe municipale
- 3- Adapter son mode d'animation et de pilotage
- 4- Découvrir les opportunités offertes par les outils numériques

Durée : 7 à 20h

(possibilité d'accompagnement dans la première mise en pratique)

Coût moyen par élu : 80 € net de l'heure soit 640 € net par jour pour une journée de 8 Heures

Moyens pédagogiques

Formation dispensée en intra, en inter, en ligne ou en présentiel.
Présentation théorique, cas pratiques et retour d'expériences

Prérequis

Cette formation ne nécessite aucun prérequis

Validation de la formation

Attestation de formation

Modalités d'évaluation

Evaluation à chaud des participants sur leur satisfaction, retour d'expérience

Nombre de stagiaire : de 6 à 12 maximum

PROGRAMME

SÉQUENCE 1 – UNE ORGANISATION HYBRIDE

- Un modèle d'organisation du travail profondément bouleversé : comment appréhender les défis et opportunités d'une organisation hybride ?

SÉQUENCE 2 – LES IMPACTS

- Organiser le travail et les activités en mode hybride : réinterroger les activités et son style de leadership pour définir un nouveau plan de gestion, en maintenant une comitologie efficace et la relation aux habitants

SÉQUENCE 3 - LES ADAPTATIONS

- Ce qui se joue au-delà de l'équipe municipale : comment maintenir un niveau de service de qualité dans une logique de symétrie des attentions agents / usagers de service public

SÉQUENCE 4 – LES OUTILS

- Les outils numériques pour servir cette nouvelle organisation : ou comment maintenir le lien et la partage, soutenir l'intelligence collective et piloter l'activité



RESPONSABLE PÉDAGOGIQUE :
LAURE LOURMIÈRE

LA GESTION DES ESPACES NATURELS ET DE LOISIRS



OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

Que ce soit sur les littoraux, en zone de montage, de forêt, ou à travers les bases de loisirs aquatique et nautiques... les communes Françaises ont la chance de disposer de lieux naturels remarquables particulièrement prisés pour les loisirs de nos concitoyens ou de touristes. Mais cette situation peut mettre les élus face à des enjeux complexes et multiples.

Qu'il s'agisse de préserver ces lieux, la biodiversité, lutter contre les incivilités, qu'il s'agisse de déterminer la responsabilité des élus quant aux accidents qui peuvent se dérouler dans ces lieux ou encore les pouvoirs dont ils disposent pour y réguler les activités qui peuvent s'y dérouler. En outre, l'objectif de cette formation est aussi d'aider les élus à mettre en œuvre des actions concrètes pour valoriser ces atouts de leur territoire.

Durée : 8h
(possibilité d'accompagnement dans la première mise en pratique)

Coût moyen par élu : 80 € net de l'heure soit 640 € net par jour

Moyens pédagogiques
Formation dispensée en intra, en inter, en ligne ou en présentiel.
Présentation théorique, cas pratiques et retour d'expériences

Prérequis
Cette formation ne nécessite aucun prérequis

Validation de la formation
Attestation de formation

Modalités d'évaluation
Evaluation à chaud des participants sur leur satisfaction, Retour d'expérience

Nombre de participants : de 6 à 12 maximum

PROGRAMME

1. COMPRENDRE LA NOTION D'ESPACE NATUREL DE LOISIR

Distinguer les différents types d'espaces naturels
Comprendre les règles qui s'appliquent aux différentes typologies d'espaces naturels
Comprendre la notion d'espace public
Etude de différents cas concrets

2. LA RESPONSABILITÉ DES ÉLUS :

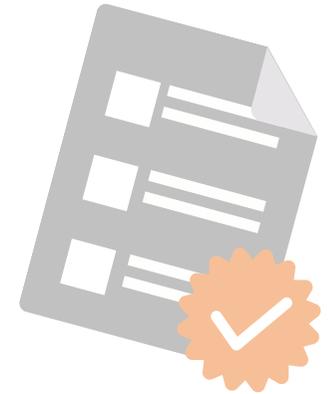
Les fondements de la responsabilité des élus
La responsabilité sur le respect de l'espace naturel
La responsabilité sur les nuisances
La responsabilité sur les accidents

3. LES POUVOIRS DES ÉLUS DANS LES ESPACES NATURELS :

Les pouvoirs de police des élus
L'ordre, la sécurité et la salubrité publique
La police de l'environnement
Les espaces naturels privés

4. VALORISER LES ESPACES NATURELS :

Le potentiel des espaces naturels
La situation des espaces ruraux
Les espaces forestiers et halieutiques
Les outils de valorisation
Les partenaires dans la gestion des espaces naturels



RESPONSABLE PÉDAGOGIQUE :
LAURE LOURMIÈRE

BIEN PRÉPARER ET METTRE EN ŒUVRE UNE MODIFICATION D'UN DOCUMENT D'URBANISME



OBJECTIFS

PEDAGOGIQUES

Un document d'urbanisme n'a pas vocation à être éternelle.

Bien au contraire, ces dernières années, la jurisprudence a tendance à affirmer qu'au-delà d'un certain délai, le contenu d'un document d'urbanisme n'aurait plus de valeur et ne serait plus opposable.

C'est pourquoi, de plus en plus, et pour de nombreuses raisons il est nécessaire de modifier les documents d'urbanisme des collectivités locales. Ces procédures nécessitant le respect d'un formalisme stricte, sont importantes et parfois lourdes à porter.

L'objectif de cette formation est de vous aider à comprendre les différentes procédures, leurs enjeux, leur procédure et de réussir à les mettre en œuvre.

Durée : 8h

(possibilité d'accompagnement dans la première mise en pratique)

Coût moyen par élu : 80 € net de l'heure soit 640 € net par jour

Moyens pédagogiques

Formation dispensée en intra, en inter, en ligne ou en présentiel.

Présentation théorique, cas pratiques et retour d'expériences

Prérequis

Cette formation ne nécessite aucun prérequis

Validation de la formation

Attestation de formation

Modalités d'évaluation

Evaluation à chaud des participants sur leur satisfaction, Retour d'expérience

Nombre de participants : de 6 à 12 maximum

PROGRAMME



1. LES RAISONS DE LA MISE EN ŒUVRE D'UNE MODIFICATION D'UN DOCUMENT D'URBANISME

Faire face à la modification d'un document d'urbanisme supérieur.
S'adapter à une modification de la Loi ou du Règlement.

Permettre la réalisation de certains projets ou de la mise en œuvre de la stratégie d'aménagement du territoire de votre collectivité.

2. LES DIFFÉRENTS TYPES DE PROCÉDURES ET LES SITUATIONS DANS LESQUELLES LES METTRE EN ŒUVRE :

La Révision Générale
La Révision Allégée
La Modification
La Modification simplifiée

3. LE CONTENU D'UN DOCUMENT D'URBANISME :

Réaliser le diagnostic de son territoire.
Analyser les opportunités et les risques pour votre collectivité.
Définir son projet d'avenir.
Fixer des objectifs et les traduire en action d'urbanisme ou d'aménagement du territoire.

4. PORTER DANS SON DOCUMENT D'URBANISME SA STRATÉGIE :

Le rapport de présentation
Le Projet d'Aménagement et de Développement Durable
Le Règlement.
Les documents graphiques.

5. LES ÉTAPES DE LA PROCÉDURE DE MODIFICATION D'UN DOCUMENT D'URBANISME :

Les phases préalables et d'études
Les phases de réglementation
Les phases de dialogue avec les partenaires et de démocratie locale.

RESPONSABLE PÉDAGOGIQUE :

LAURE LOURMIÈRE

CONSTRUIRE SA STRATÉGIE D'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET LA TRADUIRE DANS SES DOCUMENTS D'URBANISME



OBJECTIFS

PEDAGOGIQUES

La Carte communale ou le Plan Local d'Urbanisme communal ou intercommunal, sont les outils qui sont accordés aux élus locaux pour définir l'utilisation des sols de leur territoire. Mais au-delà de régir l'utilisation des sols, pour permettre de construire l'avenir de votre collectivité ils doivent permettre de transcrire votre stratégie d'aménagement du territoire pour au moins les 10 ans à venir.

L'objectif de cette formation : vous aider à construire cette stratégie, en vous adaptant aux particularités de votre commune ou intercommunalité, et en répondant aux objectifs que vous vous êtes fixés .

Réussir à les porter dans votre document d'urbanisme, qu'il soit en cours d'élaboration, ou en cours de modification.

Durée : 8h

(possibilité d'accompagnement dans la première mise en pratique)

Coût moyen par élu : 80 € net de l'heure soit 640 € net par jour

Moyens pédagogiques

Formation dispensée en intra, en inter, en ligne ou en présentiel.
Présentation théorique, cas pratiques et retour d'expériences

Prérequis

Cette formation ne nécessite aucun prérequis

Validation de la formation

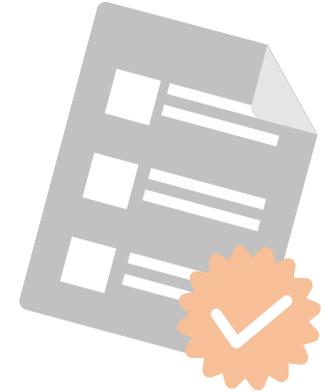
Attestation de formation

Modalités d'évaluation

Evaluation à chaud des participants sur leur satisfaction, Retour d'expérience

Nombre de participants : de 6 à 12 maximum

PROGRAMME



1. L'ENJEUX DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE :

Comprendre la notion d'aménagement du territoire et ce qu'elle recouvre.
Identifier les acteurs de l'aménagement du territoire et leur rôle.
Inventorier les composantes de l'aménagement du territoire et en particulier celles qui sont liées aux compétences communales.
Connaitre les enjeux d'avenir de l'aménagement du territoire et les nouvelles exigences légales. (Loi Alur, Loi Climat Résilience, Loi Montagne, Loi Littoral...)

2. L'URBANISME COMME OUTILS DE CONCRÉTISATION DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE :

Comprendre les principales règles de l'urbanisme en France.
Identifier les différents documents d'urbanisme leur rôle et leur contenu.
Identifier les indicateurs et les éléments essentiels à trouver dans les documents d'urbanisme.

3. CONSTRUIRE SA STRATÉGIE D'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Réaliser le diagnostic de son territoire.
Analyser les opportunités et les risques pour votre collectivité.
Définir son projet d'avenir.
Fixer des objectifs et les traduire en action d'urbanisme ou d'aménagement du territoire.

4. PORTER DANS SON DOCUMENT D'URBANISME SA STRATÉGIE :

Comprendre la différence entre RNU, Carte Communale, PLU ou PLUi
Identifier les étapes clefs et leurs enjeux dans l'élaboration d'un document d'urbanisme.
Réussir à inscrire dans son document d'urbanisme les clauses traduisant votre stratégie.
Analyser quelques exemples de stratégie efficaces de territoire.

RESPONSABLE PÉDAGOGIQUE :

LAURE LOURMIÈRE

LA QUESTION DU DÉVELOPPEMENT DURABLE DANS L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET LES DOCUMENTS D'URBANISME



OBJECTIFS

PEDAGOGIQUES

Réchauffement climatique, artificialisation des sols, pollution de l'air ou de l'eau, gestion durable des ressources, sécheresses, catastrophes naturelles... autant de problématiques auxquels les élus locaux sont confrontés et face auxquels ils doivent trouver des actions capables de concilier et le respect de l'environnement et le développement de leur territoire.

Ce sont aussi des thématiques essentielles qui interviennent particulièrement en matière d'urbanisme et d'aménagement du territoire, surtout ces dernières années du fait des réformes qui imposent de nouvelles contraintes aux collectivités locales. L'objectif de cette formation c'est de revenir sur l'enjeu que représenter le développement durable en matière d'aménagement du territoire et dans l'élaboration des documents d'urbanisme. Cela, en revenant tant sur les nouvelles obligations légales, que sur les opportunités ainsi que sur des actions concrètes à mettre en œuvre sur vos territoires.

Durée : 8h

(possibilité d'accompagnement dans la première mise en pratique)

Coût moyen par élu : 80 € net de l'heure soit 640 € net par jour

Moyens pédagogiques

Formation dispensée en intra, en inter, en ligne ou en présentiel.
Présentation théorique, cas pratiques et retour d'expériences

Prérequis

Cette formation ne nécessite aucun prérequis

Validation de la formation

Attestation de formation

Modalités d'évaluation

Evaluation à chaud des participants sur leur satisfaction, Retour d'expérience

Nombre de participants : de 6 à 12 maximum

PROGRAMME

1. L'ENJEU DU DÉVELOPPEMENT DURABLE POUR LES ÉLUS LOCAUX :

Le réchauffement climatique et son impact sur les collectivités.
La crise énergétique et ses conséquences pour les territoires.
Les nouveaux modes de transport et de consommation.
La souveraineté alimentaire et les problématiques sanitaires.

2. LES OBLIGATIONS LÉGALES EN MATIÈRE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE :

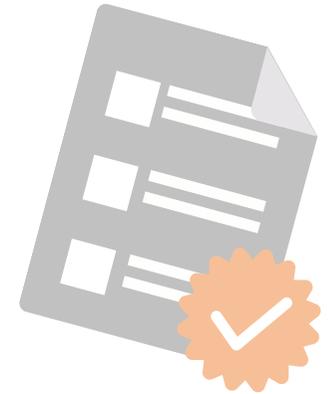
Les nouvelles normes de construction.
La gestion durable de l'espace public.
La protection des espaces naturels.
La Zéro Artificialisation Nette et ses conséquences pour les collectivités.

3. LES ENJEUX DU DÉVELOPPEMENT DURABLE POUR L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE :

Garantir l'équilibre entre urbanisation, alimentation et préservation de la biodiversité
Limiter les déplacements et favoriser dans l'espace public les mode de déplacement doux.
Réduire la production de déchets et améliorer le traitement localisé de certains types de déchets.
Valoriser les acteurs économiques locaux et les accompagner dans leur transition.
Identifier les potentiels de production locale d'énergie renouvelable.

4. LA TRADUCTION DE CES ENJEUX DANS LES DOCUMENTS D'URBANISME

La valorisation des dents creuses et des friches.
La densification des constructions.
Une meilleure gestion de l'espace public et des réseaux.
La gestion des espaces naturels dans les documents d'urbanisme.



RESPONSABLE PÉDAGOGIQUE :

LAURE LOURMIÈRE



OBJECTIFS

PEDAGOGIQUES

1. **Maîtriser le rôle du CCAS et de ses membres**
2. **Comprendre et appréhender les enjeux du Conseil d'administration et de la commission permanente**
3. **Intégrer les bases de la législation et de la réglementation en matière d'aides sociales**
4. **Proposer et mettre en œuvre des aides sociales facultatives sur leur territoire**

Durée : 8h

(possibilité d'accompagnement dans la première mise en pratique)

Coût moyen par élu : 80 € net de l'heure soit 640 € net par jour

Moyens pédagogiques

Formation dispensée en intra, en inter, en ligne ou en présentiel.
Présentation théorique, cas pratiques et retour d'expériences

Prérequis

Cette formation ne nécessite aucun prérequis

LES FONDAMENTAUX DU CCAS

29

PROGRAMME

1. **RÔLE ET FONCTIONNEMENT DU CCAS**
Le cadre normatif du CCAS
Les missions obligatoires et facultatives du CCAS
Le fonctionnement du Conseil d'administration du CCAS
Le fonctionnement de la commission permanente
2. **L'ANALYSE DES BESOINS SOCIAUX**
Comment réaliser l'analyse des besoins sociaux ?
Quels usages ?
3. **LES AIDES SOCIALES LÉGALES ET FACULTATIVES**
Connaitre les différentes aides sociales légales
Mettre en œuvre des aides sociales facultatives sur son territoire
4. **LE RÔLE ET LE POSITIONNEMENT DE L'ÉLU D'OPPOSITION AU SEIN DU CCAS**
Quelle place pour l'élu d'opposition au sein du CCAS ?
Comment valoriser son action au sein du CCAS ?



**RESPONSABLE
PÉDAGOGIQUE :**
LAURE LOURMIÈRE

REUSSIR SA COMMUNICATION FINANCIERE FACE AUX NOUVEAUX DÉFIS



OBJECTIFS

PEDAGOGIQUES

Dans un contexte de baisse régulière des dotations étatiques et de limite de la pression fiscale opposée à un transfert toujours plus grand de compétences de l'Etat vers les collectivités locales, la communication financière des collectivités et de leurs élus est devenue une nécessité.

- 1. Appréhender les évolutions et les nouvelles contraintes budgétaires s'exerçant sur les collectivités**
- 2. Maîtriser les enjeux de la communication financière**
- 3. Se situer dans son rôle d'élus**
- 4. Moderniser sa communication financière**

Durée : 8h
(possibilité d'accompagnement dans la première mise en pratique)

Coût moyen par élu : 80 € net de l'heure soit 640 € net par jour

Moyens pédagogiques
Formation dispensée en intra, en inter, en ligne ou en présentiel.
Présentation théorique, cas pratiques et retour d'expériences

Prérequis
Cette formation ne nécessite aucun prérequis

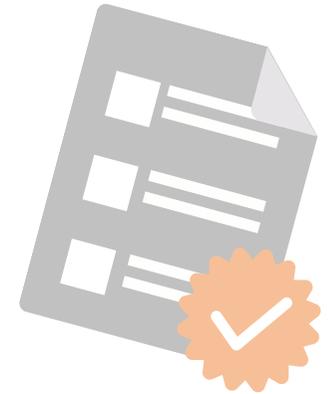
Validation de la formation
Attestation de formation

Modalités d'évaluation
Evaluation à chaud des participants sur leur satisfaction, Retour d'expérience

Nombre de participants : de 6 à 12 maximum

PROGRAMME

- 1. L'INTÉRÊT DE LA COMMUNICATION FINANCIÈRE**
Qu'est ce que la communication financière
A qui s'adresse la communication financière
Pourquoi mettre en oeuvre la communication financière
- 2. LE RÔLE DE L'ÉLU DANS LA COMMUNICATION FINANCIÈRE DE SA COLLECTIVITÉ**
La création d'un plan de communication interne pour communiquer sur les orientations budgétaires auprès des agents
Valoriser les orientations budgétaires auprès des administrés
- 3. MODERNISER SA COMMUNICATION FINANCIÈRE**
Valoriser la mise en oeuvre de politiques publiques responsables
S'approprier les nouveaux outils de communication
- 4. MISE EN SITUATION**
Cas pratiques
Partage de bonnes pratiques

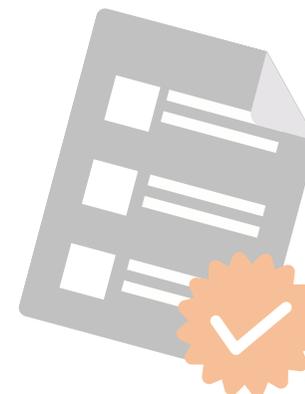


**RESPONSABLE
PÉDAGOGIQUE :**
LAURE LOURMIÈRE



31

L'ÉVALUATION À MI-MANDAT



OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

L'évaluation à mi-mandat est un outil essentiel à mettre en oeuvre pour mesurer les effets des différentes actions entreprises au regard des objectifs fixés en début de mandat, et ainsi disposer d'une aide à la disposition précieuse :
Maintient-on le cap ? Devons-nous revoir nos objectifs ?
Quelles actions poursuivre, arrêter, réajuster ?

1. **S'approprier la notion d'évaluation**
2. **Mettre en place une stratégie d'évaluation**
3. **Savoir capitaliser et ajuster sa feuille de route**
4. **Constituer sa boîte à outils**

Durée : 8h
(possibilité d'accompagnement dans la première mise en pratique)

Coût moyen par élu : 80 € net de l'heure soit 640 € net par jour

Moyens pédagogiques
Formation dispensée en intra ou en inter
Possibilité de l'organiser sous format de séminaire
Présentation théorique, cas pratiques et retour d'expériences

Prérequis
Cette formation ne nécessite aucun prérequis

Validation de la formation
Attestation de formation

Modalités d'évaluation
Evaluation à chaud des participants sur leur satisfaction, Retour d'expérience

Nombre de participants : de 6 à 12 maximum

PROGRAMME

1. **LES FONDAMENTAUX DE L'ÉVALUATION**
De quoi parle-t-on ?
Les enjeux de l'évaluation
Les principes fondamentaux de l'évaluation
2. **L'ÉVALUATION À MI-MANDAT**
Mettre en place une stratégie d'évaluation :
Formulation des objectifs
Définition des questions évaluatives et moyens d'évaluation associés
Diagnostic et analyse
Décision
3. **LES OUTILS DE L'ÉVALUATION**
Les outils d'évaluation qualitative
Les outils d'évaluation quantitative
Les outils de présentation des résultats d'évaluation
4. **MISE EN SITUATION**
Cas pratique
Débriefing formatif

**RESPONSABLE
PÉDAGOGIQUE :**
LAURE LOURMIÈRE



32

POUR UNE ACTION PUBLIQUE PERFORMANTE ET RESPONSABLE : LES FONDAMENTAUX DE LA RSO

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

Ce module est un module de sensibilisation et de découverte globale de la Responsabilité Sociale des Organisations*. Il permet d'appréhender l'ensemble des dimensions de la RSO et les applications que l'on peut en faire pour une action publique performante et durable.

A l'issue de la formation, les participants seront capables de :

- 1. Comprendre les enjeux de la Responsabilité Sociale des Organisations (RSO)**
- 2. Concilier performance et RSO**
- 3. Découvrir les fondamentaux d'une action publique performante et responsable**
- 4. Appréhender la place de l'él**

* Des modules spécifiques viennent compléter notre offre sur les champs de l'urbanisme, de l'achat, du management d'équipe et de la gouvernance notamment.

Durée : 8h

(possibilité d'accompagnement dans la première mise en pratique)

Coût moyen par él : 80 € net de l'heure soit 640 € net par jour

Moyens pédagogiques

Formation dispensée en intra ou en inter
Possibilité de l'organiser sous format de séminaire
Présentation théorique, cas pratiques et retour d'expériences

Prérequis

Cette formation ne nécessite aucun prérequis

Validation de la formation

Attestation de formation

Modalités d'évaluation

Evaluation à chaud des participants sur leur satisfaction, Retour d'expérience

Nombre de participants : de 6 à 12 maximum

PROGRAMME

- 1. La Responsabilité Sociale des Organisations : de quoi parle-t-on ?**
Définition et composantes de la RSO
Les enjeux de la RSO dans les collectivités locales
Les démarches de certification et de labélisation
- 2. La RSO, un levier de mise en performance durable des organisations et de leurs projets**
La notion de performance RSO et Performance
Concilier RSO et Performance dans la gestion d'une organisation
Points de vigilance et clés de réussite
- 3. Les fondamentaux d'une action publique performante et responsable**
Gouvernance responsable
Pilotage, Mesure et Évaluation
Arbitrage et Communication des décisions
Management de projet
Promouvoir un engagement durable des équipes
- 4. La place de l'él**?
Leadership partagé

**RESPONSABLE
PÉDAGOGIQUE :
LAURE LOURMIÈRE**

STRATÉGIE ET GESTION PUBLIQUES C'EST AUSSI LA POSSIBILITÉ D'UN ACCOMPAGNEMENT SUR MESURE DANS LES DOMAINES SUIVANTS:

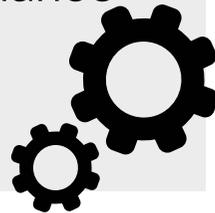
1

Accompagnement à la définition, au renouvellement et à la mise en œuvre des modes de gestion du service public.



2

Conseil en Stratégie et Gouvernance



4

Mise en performance et accompagnement du changement



3

Accompagnement dans vos démarches de transformation organisationnelle et managériale

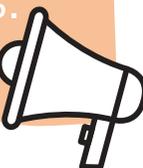


Audit organisationnel et performance, Audit de procédure

5

Assistance à la définition, la formalisation, l'évaluation et la mise en œuvre des politiques publiques.

6



Conduite et accompagnement de projet (projet d'administration, projet de service)

7



LAISSEZ-VOUS TENTER ?!

EN 2024

91%

**DE NOS STAGIAIRES
RECOMMANDENT SGP**

NOUS CONTACTER



06 22 76 48 77



info@strategie-publique.com



<https://www.strategie-publique.com>



**STRATÉGIE
& GESTION
PUBLIQUES**

ACCUEIL DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Notre équipe de consultants est sensibilisée aux questions du handicap et peut à votre demande faire appel aux instances compétentes afin de répondre au mieux à vos besoins.

Notre organisme n'accueillant pas de public dans ses propres locaux, vous pouvez également vous rapprocher de l'AGEFIPH pour de plus amples informations sur les modalités d'accueil des établissements recevant du public (ERP).

NOTRE REFERENT
RAPHAEL GAIFFE



06 76 22 04 37



raphael.gaiffe@opta-s.fr

Coordonnées pour l'AGEFIPH :



agefiph

ouvrir l'emploi
aux personnes handicapées

7 Boulevard Winston Churchill
21000 DIJON
Tél 0 800 11 10 09



**STRATÉGIE
& GESTION
PUBLIQUES**